

Monsieur Garcin MALSA  
*Maire honoraire de la ville de Sainte Anne*  
*Koubaril Étoilé de L'ASSAUPAMAR*  
*Ancien président du Conseil des Rivages Français d'Amérique*  
*au sein du conservatoire des espaces lacustres des littoraux*

À Monsieur Serge LETCHIMY  
*Président du Conseil Exécutif*  
*de la CTM*

À Fort-de-France, le 28 Septembre 2022

Monsieur le Président,

En ces temps de recherche de solutions innovantes, à réponse aux catastrophes liées au dérèglement climatique et de manœuvres guerrières déclarées des nations, il apparaît souhaitable de se recentrer sur les précieux acquis que nous ont légués nos parents. Leur seul rêve d'alors consistait à préparer un futur meilleur pour leurs enfants. Ils l'ont fait alors que les conditions sociales, économiques, éducatives leur étaient difficiles. Aussi, il est vain de croire utile d'aller picorer des miettes là où l'épuisement des idées, des énergies et des méthodes montrent la voie de la décadence. Persister à ignorer son passé n'est-ce pas cela.

C'est par cette interpellation que je voudrais vous conduire à une attention méritée sur le sujet en question : **les Salines à Sainte Anne**.

Par son antériorité historique, sa position géographique, sa diversité paysagère, bien sûr son attractivité touristique, cette portion de terre de Martinique est **un lieu emblématique pour les martiniquais**.

Par les mémoires ancestrales qui l'habitent, il est devenu magique au point de repousser toutes les attaques prédatrices qui ont cherché jusqu'alors à l'abattre. Enfin, de nombreux experts scientifiques l'établissent comme étant **l'épicentre des espèces endémiques de la Caraïbe de l'Ouest**.

C'est pour ces raisons que les conseils d'élus que j'ai eu l'honneur d'animer, en tant que maire, pendant 25 ans, ont voulu la préserver pour mieux la valoriser. En août 2016, près de 2 300 ha d'espaces terrestres et maritimes, des Salines à la baie des Anglais, ont reçu une mention de site classé. Un classement fort...

Ces hectares ont été placés en opération Grand Site (OGS). C'est une première étape avant d'être transformés en Grand Site (GS).

Ce fut le fruit de six années de réflexion et d'échanges partagés entre élus, représentants de l'état, institutions concernées, ONF, conservatoire du littoral, bien sûr acteurs économiques (agriculteurs, pêcheurs et culturel).

Cette superficie englobe le site RAMSAR de l'étang des Salines, les îlets ornithologiques, la savane des pétrifications, le littoral ainsi que les zones humides.

Afin de conduire la démarche OGS qui va déboucher sur le GS, un comité de pilotage s'est mis

studieusement en place. Il est co-présidé par le préfet ou son représentant, et le président de la CTM ou son représentant. Il convient d'ajouter que cet OGS fait partie du parc naturel territorial. **La CTM joue un rôle majeur, c'est elle en quelque sorte qui est maître d'ouvrage de l'opération grand site.**

Tous les dérapages qui relèvent de l'irrespect et de l'illégalité des mesures inscrites dans l'OGS sont du domaine de responsabilité de la CTM. Cette dernière doit demander des comptes à quiconque, public ou privé, qui a commis des exactions dans cet espace.

Pour information de nombreuses exactions ont été commises tant par des privés (usine du Marin, commençants) que par des publics (maire de Sainte Anne, ONF). On peut se demander pourquoi près de 10 ans après avoir mis en place l'OGS, projet merveilleux, intelligent, tout se dégrade sur les Salines. Ni la CTM, ni l'état, ni le préfet ne font ce qu'il faut et l'ONF fonctionne comme bon lui semble en recevant des subventions de la CTM, sans contrôles. D'autant que la municipalité actuelle semble atteinte de cécité écologique et son laxisme et se laisse orienter par les gros propriétaires fonciers qui fonctionnent en couple avec l'état.

Devant de tels agissements des associations comme l'ASSAUPAMAR, le CD2S ainsi que des groupes de citoyens non identifiés ce sont autorisés à faire plusieurs manifestations pour interpellier la CTM, la DEAL, l'ONF et aussi l'opinion publique.

Des informations nous remontent, il n'y a pas bien longtemps, que le président de la commission « **Transition écologique, énergétique, pollutions et mutations climatiques** » de l'assemblée de Martinique, Monsieur Marcellin NADEAU, s'est déplacé sur le site et vous aurait envoyé un courrier pour montrer le niveau de dégradation. Il vous aurait demandé de vouloir intervenir urgemment. Compte tenu du fait que le site se dégrade de plus en plus, affaissement d'une partie du littoral, fréquentation abusive des voitures, agressions permanentes des gens qui le fréquentent, il est urgent Monsieur le Président **de mettre un terme à ces dégradations et de tout faire pour revenir à des conditions de fonctionnement normal du comité de pilotage** afin d'envisager des avancées fiables de l'OGS.

Au moment où il est question de développement endogène, de transition écologique, qu'il y a un outil réglementaire qui peut permettre de préserver les écosystèmes tout en ménageant et créer des emplois durables, c'est bien le grand site.

J'espère que mon courrier vous permettra de comprendre la dimension de ce qu'il y a à faire sur les Salines.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments distingués.

**Garcin MALSA**

